



Compte-rendu régional Région de Québec – Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dans la région de Québec, Saguenay, Lac-Saint-Jean, nous n'avons tenu qu'une seule réunion cette année. Nous devons tenir une 2^e réunion à la fin du mois de février au Cégep de Jonquière, mais une tempête de neige nous a forcés à annuler. Nous n'avons pas repris cette réunion.

Lors de la réunion régionale tenue au Campus Notre-Dame-de-Foy (Cap Rouge), nous avons échangé sur les points suivants :

1- L'accueil des nouveaux API

Le document « Guide d'accueil du nouvel API » a été présenté aux membres. Après lecture, nous avons été unanimes pour dire que le contenu de cet outil sera très utile. Nous souhaitons qu'il y ait une version modifiable sur le site Web de l'APAPI. Une motion de félicitations aux quatre rédacteurs (Tania Chichekian, Johanne Cossette, Jean-Yves Michaud et Thérèse Sirois) est proposée par Sandra Houle, secondée par Yvan Pouin.

2- Élèves issus du Renouveau au secondaire

Les API se sont montrés inquiet de l'arrimage au collégial pour la cohorte d'automne 2010. De plus, les cas d'étudiants « hybrides » s'annoncent difficile à évaluer. Plusieurs cégeps ainsi que le SRACQ ont organisé une journée pédagogique sur le sujet.

3- Élèves ayant des unités manquantes

Les API expliquent de quelle manière est vécue cette situation dans leur établissement. À Limoilou, où un très grand nombre d'étudiants sont concernés, des ateliers sont imposés aux étudiants ayant des unités manquantes ou un dossier jugé faible dans le but de les outiller et de les accompagner à leur entrée au collégial. À Lévis-Lauzon, un API est libéré 10 heures/semaine pour traiter ces dossiers.

On a également fait remarquer qu'il faut porter une attention particulière, lors de l'admission, aux étudiants qui sont passés du secteur jeunes au secteur adultes à la fin de leurs études. Ils peuvent être considérés comme des candidats ayant des unités manquantes au secteur jeunes et ne plus l'être aux adultes (cette situation devrait être corrigée en 2010 lorsque les adultes auront les mêmes règles de sanction que les jeunes).

4- Modifications d'horaires

Nous avons discuté des possibilités de modification d'horaires par Internet (inexistant dans certains collèges). Il en ressort que l'outil est plus intéressant dans les gros cégeps puisqu'il y a plusieurs possibilités de changements en plus de générer des bénéfices financiers en raison du grand nombre de modifications. Dans les plus petites institutions avec des groupes uniques, les changements possibles sont minimes. Dans certains collèges on préfère encore rencontrer les étudiants pour toute modification. Nous avons aussi échangé sur les frais qu'occasionne une modification d'horaire, est-ce que l'élève doit payer ou non?

5- Système informatique et Reconnaissances d'acquis (RAC)

Nous avons échangé brièvement sur l'utilisation des systèmes CLARA, COBA et SOPHIA, de même que sur la RAC et les outils qui se développent dans divers cégeps.

La secrétaire de cette réunion était Marie-Hélène Brown du Campus Notre-Dame-de-Foy.

Sylvain Lafrance,
Représentant régional